

Arts&Savoirs

Organise une sortie
« Villages Illuminés de l'Orne »
Dimanche 10 Décembre 2023

Arts & Savoirs
Association intercommunale
www.artsetsavoirshoulgate.com

 Arts et Savoirs Houlgate



Programme de la journée

Depuis 25 ans une centaine de villages du Bocage Normand redoublent d'efforts et de créativité pour obtenir le prix du plus beau Village Illuminé. Ainsi, chaque fin d'année, villages et maisons s'illuminent et nous annoncent l'arrivée de Noël... C'est à une plongée au cœur de cet univers plein de magie et de poésie que nous vous convions lors d'une visite originale guidée des Villages Illuminés de l'Orne, commentée par nos soins.

10h45 - Rendez-vous (au parking de la petite vitesse, derrière la gare) – Houlgate

11h00 - Départ en autocar, direction Juvigny-sous-Andaine

13h00 - Déjeuner au Restaurant «Les Tables de la Michaudière»

Apéritif, entrée, plat, dessert (vin, cidre, eau et café compris)

Velouté de la mer au safran,

Canard à la Dinard aux oranges confites

Plateau de fromages,

Bûche de Noël

15h30 /16h30

Visite guidée d'une Cidrerie à poiré avec dégustation

17h/17h15 Départ pour la visite guidée (en autocar) des Villages illuminés, La Sauvagère, Beauchêne ...

20h15 – Retour à la ferme « Les Tables de la Michaudière », pour la collation soupante

21h15 – Retour en autocar à Houlgate

Coût : adhérents : 63€ - Non adhérents : 68€

Coupon réponse ci-joint



Transport



Car affrété



covoiturage



véhicule personnel

Coupon réponse sortie « Villages illuminés » prévue le 10/12/2023

Participant 1 Nom,Téléphone.....

Participant 2 Nom,Téléphone.....

Adresse Mail :

Adhérents : ... x 63 € = Non Adhérents : X 68 € =

Chèque joint à l'ordre d'Arts et Savoirs, sous enveloppe avec indication « Arts et Savoirs », à déposer à la Mairie de Houlgate

Avant le 15 Novembre 2023

Pour tout renseignement : Jacques BRUNET 06.74.85.07.65

email : jc.brunet14@orange.fr

Politique d'assurance de « Arts & Savoirs » en cas de désistement pour un voyage ou une sortie

Les assurances sont souvent défaillantes au moment de rembourser, aussi Arts & Savoirs ne prend pas d'assurance et ne vous demande rien pour faire de l'auto-assurance.

Pour nous, notre **1ère et seule assurance**, c'est la liste d'attente.

En cas de désistement, quelle qu'en soit la raison, **si vous n'avez pas pu vous faire remplacer ou si nous n'avons pas pu vous remplacer avec la liste d'attente** nous retenons :

- désistement de 30 jours à 21 jours avant le voyage nous retenons 50% du coût,
- désistement de 20 jours à 9 jours avant le voyage nous retenons 65% du coût
- désistement de 8 jours à 0 jour avant le voyage, nous retenons 80% du coût.

Exceptions :

Médicale justifiée par un certificat, hospitalisation, décès d'un proche ou autre raison retenue au cas par cas en réunion du CA.



J'ai bien lu les conditions d'assurances (cochez la case)

Signature :